



CONTACT | Media:
 +31.20.550.4488 (Amsterdam), +32.2.509.1392 (Brussels)
 +351.217.900.029 (Lisbon), +44.20.7379.2789 (London)
 +1.212.656.2411 (New York), +33.1.49.27.11.33 (Paris)

CONTACT | Investor Relations:
 +1.212.656.5700 (New York),
 +33.1.49.27.58.60 (Paris)

**NYSE Euronext va payer son premier dividende trimestriel de 0,25\$ le 13 juillet
 -- Informations complémentaires aux actionnaires européens --**

Le 19 juin 2007 - Le Conseil d'Administration de NYSE Euronext (NYSE Euronext: NYX) a annoncé le 6 juin 2007 un dividende annuel en numéraire de 1 dollar par action, payable sur une base trimestrielle. Le premier dividende trimestriel de 0,25 dollar sera payé le 13 juillet 2007 aux actionnaires en date du 28 juin 2007.

La date de détachement, ou date à laquelle le prix de référence du titre NYSE Euronext sera ajusté du montant du dividende, est fixée au 26 juin 2007 pour les actions ordinaires admises à la cote du New York Stock Exchange et celles admises à la négociation sur Euronext Amsterdam (Effecten in de categorie Verhandeling). La date de détachement des actions ordinaires NYSE Euronext admises à la cote d'Euronext Paris sera le 29 juin 2007.

Choix de la devise du dividende

Pour des questions de commodités, NYSE Euronext offrira aux actionnaires inscrits au registre et domiciliés en Europe et aux actionnaires détenant leurs titres au porteur via un affilié d'Euroclear la possibilité de choisir un paiement du dividende en euros. Le dividende sera converti du dollar américain à l'euro au taux de change en vigueur le 11 juillet 2007. Les actionnaires qui n'auront pas opté pour un paiement en euros, recevront le dividende en dollar américain.

Afin de recevoir leur dividende en euro, les actionnaires inscrits au registre et domiciliés en Europe doivent compléter le formulaire « NYSE Euronext currency election form ». Les actionnaires inscrits au registre peuvent également demander à recevoir leurs dividendes par virement bancaire. Des formulaires prévus à cet effet vont leur être adressés par l'agent de transfert de NYSE Euronext, Computershare, et sont disponibles sur le site <https://www-us.computershare.com/investor> (cliquez sur « Register Now » afin de vous connecter à votre espace client). Les actionnaires qui détiennent leurs titres au porteur via un affilié d'Euroclear et qui souhaitent recevoir leur dividende en euros doivent contacter leur intermédiaire financier.

NYSE Euronext a désigné Société Générale pour agir en qualité d'agent payeur pour les actionnaires détenant leurs titres au porteur via un affilié d'Euroclear. Les intermédiaires financiers qui souhaitent contacter Société Générale peuvent appeler :

Georges Geraci: +33 (0)2.51.85.52.80 georges.geraci@socgen.com

Sylvie Baudry: +33 (0)2.51.85.62.89 sylvie.baudry@socgen.com

Aspects fiscaux

La Direction des Impôts des Etats-Unis (The United States Internal Revenue Service) demande à tout investisseur étranger non-résident américain de remplir un formulaire W-8BEN pour attester son statut d'investisseur étranger. Le formulaire W-8BEN est également requis pour réclamer un taux réduit de retenue à la source pour tout résident d'un pays ayant signé une convention fiscale avec les Etats-Unis. En l'absence de formulaire W-8BEN dument rempli, l'actionnaire se verra taxer ses dividendes d'une retenue à la source au taux en vigueur aux Etats-Unis.

Les actionnaires inscrits au registre vont recevoir de Computershare le formulaire W-8BEN qui est également disponible sur <https://www-us.computershare.com/investor>. Les actionnaires qui détiennent leurs titres au porteur via un affilié d'Euroclear doivent contacter leur intermédiaire financier afin d'obtenir un formulaire W-8BEN.

Délais

Les actionnaires inscrits au registre et éligibles doivent renvoyer leur formulaire de choix de la devise du dividende et le W-8BEN à Computershare avant le 27 juin 2007. Les actionnaires qui détiennent leurs titres au porteur via un affilié d'Euroclear doivent contacter leur intermédiaire financier pour s'informer des délais en matière de choix de la devise du dividende et de retour du formulaire W-8BEN.

A propos de NYSE Euronext

NYSE Euronext, la société holding créée par le rapprochement de NYSE Group, Inc. Et d'Euronext N.V., est entrée en bourse le 4 avril 2007. NYSE Euronext (NYSE/New York et Euronext/Paris : NYX) est la plus grande et la plus liquide groupe boursier au monde et offre la gamme de produits et de services financiers la plus diversifiée. NYSE Euronext, qui rassemble 6 marchés au comptant dans 5 pays et 6 marchés dérivés, est numéro un mondial pour la cotation de valeurs, la négociation de produits au comptant, de produits dérivés d'actions et de taux, d'obligations et la diffusion de données de marché. Avec une capitalisation boursière globale des sociétés cotées sur ses marchés de 28 500 milliards de dollars / 21 500 milliards d'euros et une valeur moyenne des échanges d'approximativement 123,4 milliards de dollars / 92,4 milliards d'euros par jour (au 31 mars 2007), NYSE Euronext cherche à offrir les plus hauts standards tant par la qualité que par l'intégrité de ses marchés, des produits et des services innovants pour les investisseurs, les émetteurs et l'ensemble des utilisateurs.

Avertissement relatif aux déclarations prospectives

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des déclarations prospectives au sens de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations prospectives comprennent notamment (la liste ci-après n'étant pas exhaustive) les déclarations concernant les plans, objectifs, anticipations, intentions et autres déclarations de NYSE Euronext qui ne sont pas fondées sur des données historiques ou actuelles. Les déclarations prospectives se fondent sur les anticipations actuelles de NYSE Euronext et leurs hypothèses sous-jacentes et sont soumises à des risques et incertitudes pouvant amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux indiqués ou suggérés dans lesdites déclarations prospectives. Les facteurs susceptibles de faire diverger sensiblement les résultats de NYSE Euronext par rapport aux anticipations actuelles sont les suivants, étant entendu que la liste ci-après n'est pas exhaustive : l'aptitude de NYSE Euronext à mettre en œuvre sa stratégie, les conditions économiques, politiques et de marché et les fluctuations y afférentes, la réglementation édictée par les autorités nationales ou celles du secteur, le risque de taux d'intérêt, la concurrence au niveau mondial, ainsi que d'autres facteurs indiqués en détail dans le document de référence de NYSE Euronext pour l'année 2006 enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2007 sous le n° R.07-0089, ainsi que dans le Rapport annuel 2006 (Form 10-K) et d'autres

rapports périodiques déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (Etats-Unis) ou de l'Autorité des Marchés Financiers (France). De plus ces déclarations sont faites sur le fondement de faits susceptibles d'évoluer. En conséquence les résultats pourront être plus élevés ou moins importants que les données prévisionnelles. L'intégration de ces prévisions dans le présent document ne vaut pas attestation par NYSE Euronext qu'elles sont appelées à se réaliser. Ce communiqué n'a de valeur qu'à la date des présentes. NYSE Euronext décline toute obligation de mettre à jour l'information contenue dans le présent document.